

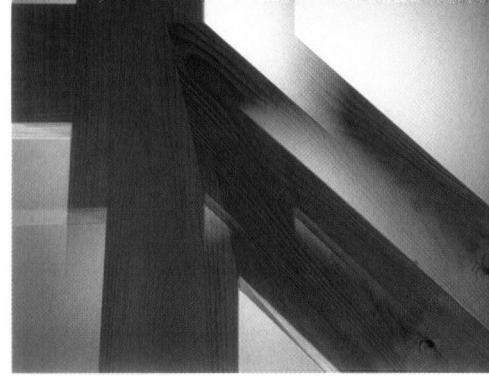
LES PRESTATIONS AUX FILIÈRES DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

Le CTBA se veut également au service du développement d'un secteur d'activité industriel, celui du bois et de l'ameublement, au travers d'actions qui ont un caractère collectif et transversal.

Les études et recherches, vecteurs de l'innovation technologique, s'inscrivent toujours dans la perspective d'applications concrètes pour une meilleure connaissance du bois, améliorer ses performances et ses techniques de mise en œuvre, valoriser ses emplois.

La normalisation est considérée comme un outil devenu indispensable à la promotion et au positionnement de produits de qualité reconnue sur des marchés de plus en plus vastes et évolutifs.

Enfin, l'information pour apporter à la profession les moyens de suivre, et même d'anticiper, les progrès technologiques et les tendances des marchés, autant de données facilitant les prises de décisions stratégiques.



LES ÉTUDES ET RECHERCHES

L'activité Etudes et Recherches sert deux missions essentielles :

- développer les emplois du bois et des matériaux dérivés,
- améliorer la compétitivité des entreprises de la filière du bois et de l'ameublement.

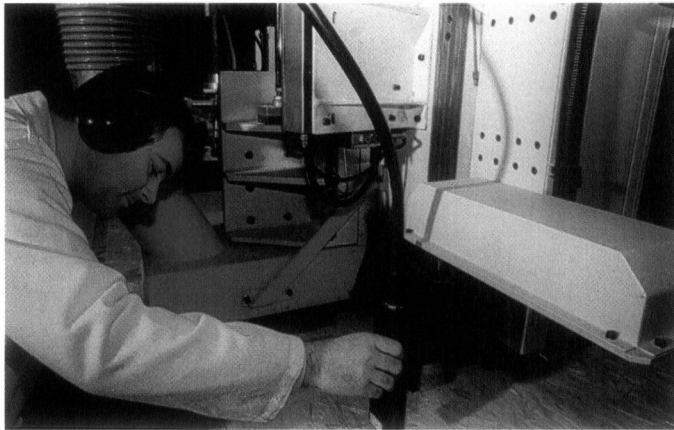
Pour accomplir ces missions, le CTBA vise les objectifs suivants :

- améliorer la fiabilité du bois, des matériaux dérivés et des produits,
- accélérer la mise au point de produits innovants,
- contribuer à la compétitivité du matériau et des entreprises par l'amélioration des procédés de transformation,
- développer l'ensemble de ces actions dans le respect de l'environnement en concentrant les efforts sur le développement de produits et procédés à faible impact environnemental, aussi bien au stade de la fabrication qu'en service et en fin de vie,
- apporter des solutions aux problèmes de recyclage et de gestion/élimination des déchets, en intégrant cette problématique dès la conception du produit.

■ L'évolution de l'activité Études et Recherches

En 1996, l'activité Études et Recherches s'est maintenue à un niveau équivalent à 30 % de l'activité technique globale du CTBA. A celle-ci s'ajoute un potentiel de recherche complémentaire, issu de l'activité Recherche et Développement localisée hors du Centre, mais gérée et financée par le CTBA, notamment au travers de thèses de doctorat.

Au cours de l'année passée, plus de 80 % de l'activité R & D a été conduite dans le cadre de l'exécution de contrats associant des industriels et des laboratoires tiers, ces contrats



finançant environ 40 % du budget recherche.

Au plan national, ces projets sont principalement soutenus par le ministère de l'Agriculture (DERF*), l'ADEME* et le ministère de l'Industrie dans le cadre des actions menées sous l'égide du Réseau CTI*, ou de projets "Partenaires pour l'Europe". Le CTBA est impliqué dans quatre contrats de recherche menés conjointement par des Centres Techniques Industriels de secteurs aussi variés que la soudure, le textile, le cuir, le papier, le bâtiment, la construction métallique, l'acier, le béton, la terre cuite, les tuiles et briques, l'aérialique et le thermique, l'habillement. Une coopération avec le CEA a également été initiée dans plusieurs domaines.

En même temps, le CTBA a développé des synergies avec les principaux acteurs de recherche de la filière bois au travers :

- du réseau de laboratoires Génie Civil Bois - GCbois,
- du comité de suivi INRA* - CTBA,
- d'une étroite coopération avec le laboratoire d'usinage de l'ENSTIB* (CRAN-URA n° 81),
- d'une collaboration avec l'INSA* de Rouen dans le cadre d'un poste de Professeur associé,
- d'une initialisation du Programme Concerté Bois-Matériau, cofinancé

par l'ADEME* et le ministère de l'Agriculture,

- d'enseignements dispensés par du personnel CTBA à l'ENSTIB* (Epinal), à l'ESB* (Nantes) et à l'ENGREF*.

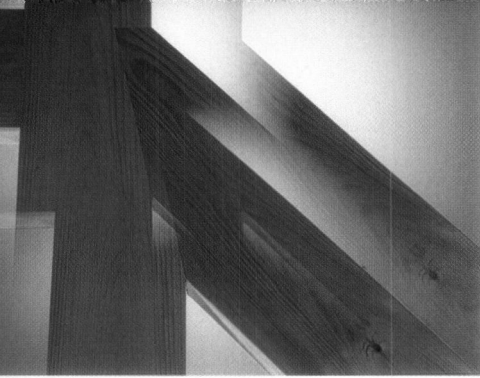
■ Les contrats européens

Les contrats européens représentent 25 % des projets exécutés et correspondent à 40 % du budget de recherche. Sur ces travaux, le CTBA est étroitement associé à d'autres centres de recherche européens, ainsi qu'à des industriels français et de pays membres de l'Union européenne.

Il est à noter que la recherche normative occupe une part non négligeable de l'activité Études et Recherches. Elle contribue à la mise au point des méthodes d'essais et à la détermination de valeurs de référence.

Nombre de contrats de recherche en 1996 par type de programme européen

AIR/FAIR	6
BRITE/CRAFT	8
Normes, Mesures & Essais	3
Copernicus	1
LIFE	1
Euréka	1
Total	20



■ La stratégie de recherche

Depuis 1993, la définition et l'évaluation des orientations stratégiques Recherche et Développement du CTBA sont facilitées par le travail des Groupes de Prospective Recherche. Le programme de recherche s'articule autour de douze fonctions thématiques.

LES FONCTIONS DE RECHERCHE AU CTBA

Exploiter, Sécher, Détecter, Qualifier, Usiner, Préserver, Revêtir, Coller, Construire-Assembler, Élaborer, Concevoir en Ameublement, Environnement.

À la demande du Comité Technique de la Recherche du CTBA, un système d'évaluation externe de l'activité études et recherches a été mis en place en 1996. Le Comité d'évaluation externe conseille le CTBA sur la manière de conduire et de faire évoluer les fonctions de recherche dans une action prospective. Chaque fonction est évaluée tous les trois ans. En 1996 et 1997, l'évaluation porte sur les fonctions Sécher, Usiner, Préserver, et Revêtir.

■ Douze fonctions thématiques de recherche

Exploiter

La fonction de recherche Exploiter concerne l'exploitation forestière proprement dite jusqu'à l'approvisionnement des centres de transformation. Les activités d'études et recherches sont orientées vers deux axes principaux :

- la rationalisation des méthodes d'exploitation forestière,

- l'étude des interactions sylviculture - exploitation forestière - environnement, avec la prise en compte des contraintes économiques.

Sécher

Dans ce domaine, les actions de recherche portent surtout sur la qualification du séchage et les outils de métrologie ainsi que sur le développement des technologies de séchage.

- **Séchage du chêne à l'état vert sous vide partiel en vapeur surchauffée pour éviter les discolorations - Drakum.**

Cette étude a fait l'objet d'un programme européen. Elle consistait à développer un procédé de séchage du chêne sans entraîner ni discolorations, ni dégradations mécaniques.

ÉTUDE TERMINÉE EN 1996

Détecter

La fonction de recherche Détecter concerne la conception et le développement de systèmes de détection de défauts et de singularités du bois massif et des matériaux à base de bois.

- **Développement et applications d'un système de profilométrie laser : Profilaser**

Cette étude débouche sur la mise au point d'un capteur qui permet le contrôle de géométrie (mesure de flèches, bombés, cintrage et twist) ainsi que la détection de manque de matière sur des pièces de bois en déplacement longitudinal à grande vitesse (3 mètres par seconde).

ÉTUDE TERMINÉE EN 1996

Les objectifs visent à automatiser le classement des produits, améliorer le rendement matière et optimiser la rentabilité.

Qualifier

La fonction Qualifier couvre l'étude du comportement mécanique du bois massif et des matériaux dérivés à base de bois.

Le comportement mécanique du bois massif est étudié sous les deux aspects suivants :

- interactions entre la sylviculture et les propriétés mécaniques du matériau,
- amélioration des méthodes de classement pour une utilisation du bois en structure.

Dans le cas des matériaux composites

- **Étude des caractéristiques mécaniques du pin sylvestre dans la région Alsace**

Cette étude avait pour objectif de qualifier la ressource de pin sylvestre de la région Alsace en vue de développer son utilisation en structure.

ÉTUDE TERMINÉE EN 1996



à base de bois (contreplaqués), l'approche mécanique consiste à :

- développer les méthodes de caractérisation du comportement physique,
- améliorer les performances des matériaux.

Usiner

La fonction transversale Usiner concerne tous les métiers de la transformation du bois et de ses dérivés. Elle prend d'autant plus d'importance que les produits fabriqués sont techniquement évolués et de nature très variée. En outre, la qualité finale du produit est fortement dépendante de la qualité des états de surface.

Les travaux, dans ce domaine, se déclinent selon deux axes :

- l'amélioration de la qualité des surfaces usinées,
- l'amélioration des performances des matériels d'usinage.

• Amélioration des performances de la scie à ruban

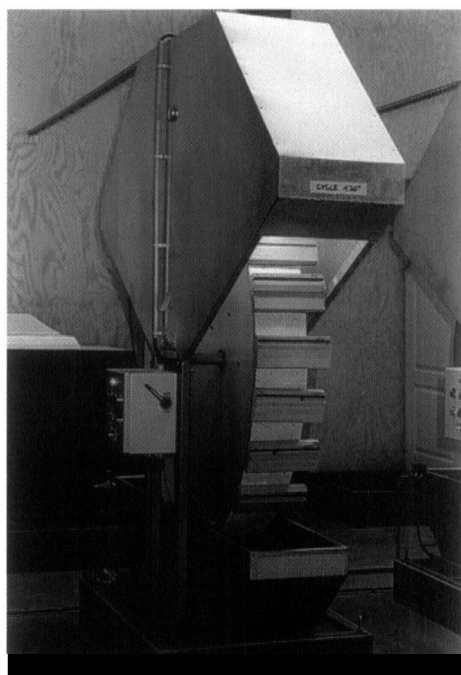
L'objectif de la recherche était :
- d'améliorer et optimiser le fonctionnement de la scie à ruban afin d'obtenir une qualité d'usinage (en termes d'état de surface) comparable à celle obtenue avec des scies circulaires,

- de maintenir les performances et les avantages de la scie à ruban. Ce travail a abouti à la soutenance d'une thèse de doctorat qui a permis de franchir une première étape, mais n'a pas permis d'atteindre l'objectif dans son intégralité.

ÉTUDE TERMINÉE EN 1996

Préserver

La fonction Préserver consiste à améliorer la résistance biologique du bois et des matériaux dérivés en



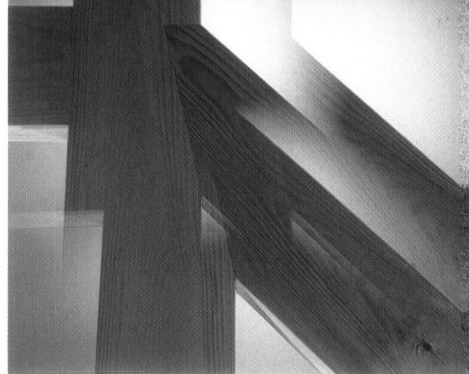
• Optimisation des traitements préventifs et curatifs mettant en œuvre des implants boraciques

Le but de l'étude a consisté à tester le pouvoir de diffusion et l'efficacité vis-à-vis des champignons lignivores d'une gamme de produits solides boraciques actuellement sur le marché : bâtonnets à base de sels de bore, pilules à base d'acide borique et des "pâtes" de concentration et fluidité variables. En fonction de leur utilisation, les performances comparées de tous ces produits à faible toxicité pour l'environnement permettent de sélectionner les meilleurs sur le plan de l'efficacité et des coûts.

• Études des facteurs déterminant les performances des produits de préservation antibleuissement des sciages frais, en vue d'établir des normes européennes

L'étude a évalué les limites des méthodes normalisables dans le domaine de la préservation du bois frais contre le bleuissement fongique, compte tenu des différences climatiques en Europe.

ÉTUDES TERMINÉES EN 1996



réduisant l'impact environnemental des produits de traitement ainsi que celui des techniques de préservation. La recherche, dans ce domaine, couvre trois thèmes :

- les méthodes de préservation à faible impact environnemental,
- les méthodes de lutte antitermites,
- les recherches pré-normatives et réglementaires.

Revêtir

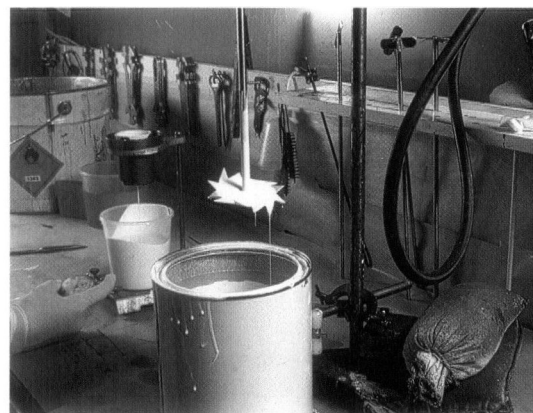
La fonction Revêtir concerne les activités de recherche sur :

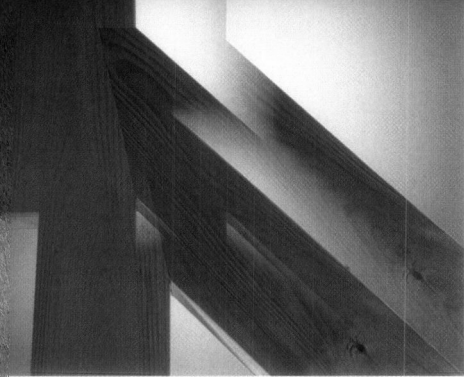
- les finitions pour ouvrages extérieurs afin d'augmenter la durabilité des finitions transparentes,
- les finitions pour emplois à l'intérieur afin d'améliorer la productivité et l'économie d'énergie.

Coller

La recherche relative à la fonction Coller vise à identifier les possibilités d'assemblage par collage, caractériser le comportement physico-mécanique et fiabiliser les procédés de collage. Les actions du CTBA, dans ce domaine, portent sur :

- l'optimisation des produits et surfaces,
- le collage multimatériau,
- les procédés de collage.





Construire-Assembler

La fonction Construire-Assembler constitue l'orientation majeure du développement du CTBA dans le domaine de la construction. Cette évolution se concrétise par l'implantation prochaine du Pôle Construction à Bordeaux. L'objectif prioritaire de développer les parts de marché du bois dans la construction justifie le caractère fortement horizontal de cette fonction. Elle s'appuie sur des fonctions plus spécialisées telles que Qualifier, Revêtir, Coller, Préserver, Environnement.

La fonction Construire-Assembler s'articule autour de quatre axes de recherche :

- la mécanique des assemblages,
- la mécanique des structures,
- les aspects thermique - acoustique - feu,
- la conception multitechniques.

• Modélisation du comportement mécanique des connecteurs métalliques à dents

L'étude a conduit au développement d'une modélisation par éléments finis du connecteur et a permis d'en déduire une loi effort-déplacement globale qui peut être intégrée dans un code de calcul de structures semi-rigides.

• Validation des performances des blocs-portes et menuiseries extérieures aux essais de manœuvre

Des essais de manœuvre ont été réalisés sur les fenêtres et portes-fenêtres sous label CTB et sur les blocs-portes certifiés NF afin de mesurer les variations de performances à différents niveaux d'utilisation. Les résultats obtenus ont permis de valider les projets de normes européennes en matière d'essais de manœuvre de longue durée des menuiseries.

ÉTUDES TERMINÉES EN 1996

Élaborer

La fonction Élaborer concerne différents aspects de la valorisation du matériau bois ainsi que les méthodes d'amélioration de ses propriétés intrinsèques en intégrant le devenir du matériau, en service et en fin de vie. La démarche, traduite dans un cahier des charges de produits et procédés, repose sur l'obtention des performances répondant à une fonction déterminée.

La fonction Élaborer se décompose en trois thèmes :

- l'élaboration de nouveaux adjuvants plus spécifiques d'une propriété recherchée en tenant compte des préoccupations environnementales,
- l'élaboration des techniques d'activation physico-chimique du matériau bois afin d'améliorer la rétention d'adjuvants susceptibles d'accroître certaines performances,
- l'élaboration de procédés de mise en œuvre pour conférer au matériau créé une fonction déterminée.

• Amélioration de la dureté superficielle du pin maritime et du pin radiata pour utilisation en parquet et en ameublement - Hardfloor.

Le résultat des recherches permet d'améliorer la dureté de surface de ces essences. Les technologies étudiées ont concerné, d'une part les traitements d'imprégnation utilisant les résines connues et, d'autre part, la thermo-compression. Il s'agit d'un contrat CRAFT (Brite Euram) avec la communauté européenne réalisé en partenariat avec la société Ato-Findley. Trois industriels français et deux industriels espagnols ont participé à cette étude.

ÉTUDE TERMINÉE EN 1996

Étude partenariat feu

• Travaux sur le feu en ameublement

Ces travaux sont directement liés aux exigences du projet de décret français concernant le comportement au feu du mobilier rembourré. De cette étude se dégagent les deux "points" suivants.

- Identifier des matériaux de référence permettant d'exprimer les niveaux de performances des matériaux constitutifs.

Sont proposés :

- 2 revêtements de référence,
- 3 matériaux de rembourrage.

- Positionner des produits au regard de l'allumabilité
Le comportement de divers revêtements textiles utilisés en association avec les matériaux de référence précités a été étudié. Deux paramètres de construction, la masse surfacique et la contexture, ont été explorés afin d'identifier, voire quantifier, leur influence sur l'allumabilité.

Il en résulte que la contexture a une influence secondaire, tandis que la masse surfacique a une influence variable en fonction de la source d'allumage, notable sur certaines compositions, très faible sur d'autres.

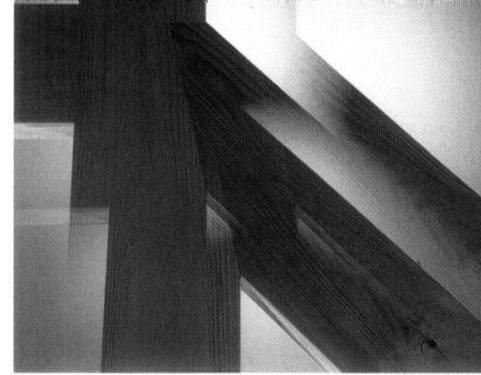
• Étude CEN/TC207 - WG6 - TG5

Il s'agit de la répétabilité et de la reproductibilité des normes EN 1021 -1 et EN 1021 - 2 afférentes à l'allumabilité des meubles rembourrés.

L'étude comporte :

- la sélection des combinaisons en fonction de l'étude TG4 de 1994,
 - l'analyse de l'influence des facteurs liés au protocole d'essais,
 - la définition d'un nouveau protocole d'essais,
 - l'harmonisation des méthodes de travail des huit laboratoires européens,
 - les essais inter-laboratoires propres aux deux protocoles d'essais, l'actuel et le nouveau,
 - l'analyse des résultats.
- La finalisation des essais inter-laboratoires est prévue en juin 1997.*

ÉTUDES TERMINÉES EN 1996



Concevoir en Ameublement

La fonction de recherche Concevoir en Ameublement se rapporte à l'étude et l'optimisation de chacune des performances d'un produit en termes de caractéristiques culturelles, techniques, sécuritaires, réglementaires, ergonomiques et économiques. Par ailleurs, elle intègre l'identification des relations entre les différentes caractéristiques du produit par une démarche de conception globale en vue de :

- permettre des simulations sur la globalité du produit et l'évaluation rapide de l'influence d'une modification,
- raccourcir les délais de développement des nouveaux produits.

Environnement

La fonction de recherche Environnement a pour objet la connaissance des impacts environnementaux des produits des secteurs bois et ameublement au cours des différentes phases de leur cycle de vie. Elle s'intéresse à la réduction de ces impacts en développant des adjuvants propres et performants et en adaptant des procédés correspondants.

Les axes de recherches se structurent autour des quatre phases du cycle de vie et de l'approche globale de celui-ci : ressource, transformation, produits en service, produits en fin de vie et analyse du cycle de vie.



• Transformation

Opération finition ameublement en région Rhône-Alpes

À partir de cas concrets étudiés dans des entreprises de l'ameublement, l'étude a consisté à proposer des solutions techniques permettant de réduire l'impact de l'activité finition sur l'environnement, tout en améliorant la productivité de l'outil industriel.

• Produits en service

Biodisponibilité des composés actifs de préservation vis-à-vis des compartiments air et eau

La sûreté du produit de préservation et du bois traité par rapport à l'environnement devient une préoccupation majeure.

Ces travaux ont fait l'objet d'une thèse de doctorat. Ils contribuent essentiellement à l'évaluation de l'impact du bois traité par des matières actives fongicides sur les deux compartiments de l'environnement "air" et "eau" (par évaporation et lixiviation).

L'étude des émissions de ces fongicides a été réalisée.

L'impact sur l'environnement aquatique (lixiviation) a été évalué par une batterie de tests écotoxicologiques. La diffusion dans le compartiment aérien a été simulée par un modèle de petites chambres.

• Produits en fin de vie

Dégradation par voie oxydante de produits de préservation du bois (PCP, PAH) et de bois traités en fin de vie

Les travaux ont consisté à trouver des méthodes alternatives chimiques et/ou biochimiques ou biologiques de traitement de bois en fin de vie afin d'optimiser un recyclage aisé par valorisation énergétique (permettant de réduire les émissions dans l'air) ou par valorisation matière (réutilisation de la matrice bois pour l'élaboration de composites).

• Analyse du cycle de vie

Ecobilan de la palette

Cet écobilan, ou analyse du cycle de vie, a été réalisé sur la palette Europe. Il couvre les activités d'exploitation forestière, de scierie, de fabrication de palettes, de séchage, de traitement, ainsi que des circuits de recyclage et d'élimination en fin de vie.

Pour aboutir à une analyse représentative, l'étude a porté sur 3 essences : pin maritime, pin sylvestre, peuplier.

À l'échelle du cycle de vie complet d'une palette, l'étude montre que la récolte et la transformation du bois n'ont que peu d'impacts sur l'environnement, contrairement aux divers transports qui constituent le poste le plus consommateur d'énergie fossile et sont à l'origine de la plupart des émissions dans l'atmosphère.

ÉTUDES TERMINÉES EN 1996

SIGLES

- * DERF : Direction de l'espace rural et de la forêt (ministère de l'Agriculture)
- * ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- * CTI : Centre technique industriel
- * CEA : Commissariat à l'énergie atomique
- * INRA : Institut national de recherche agronomique
- * ENSTIB : École nationale supérieure des sciences et techniques du bois
- * ESB : École supérieure du bois
- * INSA : Institut national des sciences appliquées
- * ENGREF : École nationale du génie rural, des eaux et des forêts

LA NORMALISATION

La normalisation devient un instrument de plus en plus vital pour assurer le développement des entreprises et des échanges commerciaux. Sur les marchés internationaux, les normes constituent, en effet, des bases de référence incontestables pour maintenir et améliorer la qualité des produits en apportant des solutions techniques et commerciales.

Dans les secteurs du bois et de l'ameublement, le BNBA - Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement - intégré au CTBA et mandaté par l'AFNOR - Association Française de Normalisation - anime et coordonne les travaux de normalisation du bois et des produits dérivés du bois et de l'ameublement, quels que soient les matériaux utilisés. La normalisation représente une priorité pour le CTBA qui lui consacre 5 % de ses activités.

Le BNBA est présent dans toutes les réunions de normalisation françaises, européennes (CEN) et internationales (ISO) intéressant le bois et l'ameublement, ce qui a représenté, en 1996, 226 réunions. Au sein de ces instances, il veille à la défense des intérêts des industriels français, au respect des garanties nécessaires à un positionnement optimal des produits du bois.

Il gère 54 commissions nationales et 25 commissions européennes ou internationales. La France assure la présidence ou le secrétariat de trois des six comités européens de la normalisation concernant le bois. Le CTBA y participe activement, soit en assurant lui-même ces fonctions, soit en assistant les professionnels qui en sont chargés.

En 1996, 25 normes relevant de la zone de responsabilité du BNBA ont été publiées.

■ Les missions du BNBA

Le BNBA, appuyé techniquement par l'ensemble des services du CTBA, est chargé de :

- recenser les besoins en normalisation et en préparer les programmes,
- constituer, animer et réunir les commissions de normalisation françaises (commissions ouvertes à tous),
- établir les projets de normes et les conduire jusqu'à leur phase finale avant la publication (enquête probatoire diffusée par l'AFNOR),
- mettre en révision les normes anciennes, si nécessaire.

En outre, le BNBA agit directement en lieu et place de l'AFNOR auprès des instances CEN et ISO pour certaines missions administratives.

■ Les actions du BNBA

Ces attributions conduisent nécessairement le BNBA à :

- suivre, participer, animer les travaux de normalisation nationaux, européens, (CEN) ou mondiaux (ISO),
- siéger dans de nombreuses commissions (AFNOR, AIMCC, CNPF, CSTB, Commission générale du bâtiment, Commission de sécurité des consommateurs...).

Il doit notamment :

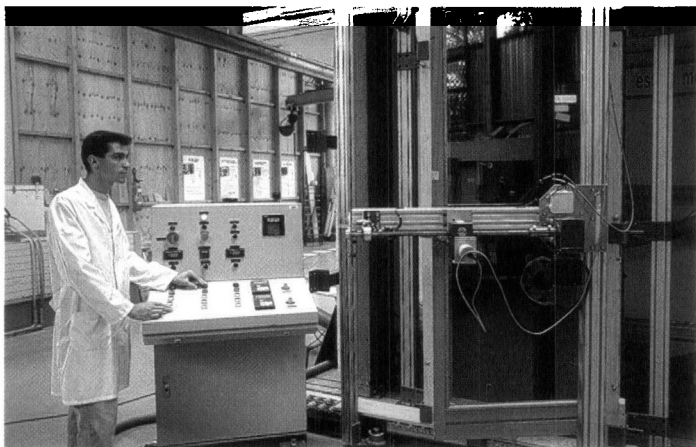
- suivre l'évolution de la réglementation européenne et l'analyser,
- surveiller les textes de normes des pays voisins, les analyser ou les faire analyser,

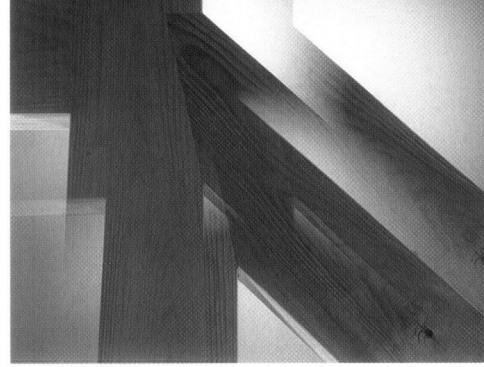
- préparer avec les acteurs intéressés la stratégie normative nationale dans le contexte européen,
- prendre des initiatives pour apporter son appui, notamment à l'industrie, et la positionner en Europe,
- s'organiser pour être présent là où il faut en Europe auprès des instances jouant un rôle dans la normalisation et la réglementation technique à vocation européenne,
- organiser son réseau de correspondants dans toute l'Europe.

Le BNBA doit aussi avoir un rôle à jouer avec l'ISO - Organisation mondiale de normalisation - dans le cadre de la politique commerciale extérieure.

Répartition des responsabilités des différents pays dans les secteurs de normalisation européenne du bois et de l'ameublement sur 91 groupes de travail.

Allemagne :	19,5
Autriche :	2
Belgique :	7
Danemark :	3
France (BNBA) :	25
Grande-Bretagne :	16,5
Irlande :	1
Italie :	7
Norvège :	3
Pays-Bas :	1
Suède :	4,5
Suisse :	2,5





Dans l'accomplissement de ses missions, le BNBA est en rapport, sur le plan national, avec tous les autres bureaux de normalisation et, de façon continue, avec l'AFNOR, cette dernière étant seule habilitée à lancer l'Enquête probatoire et la Procédure d'homologation des normes. L'AFNOR est, par ailleurs, le membre français des organismes de normalisation internationale CEN et ISO.

Des relations existent avec les autres organismes de normalisation et, principalement le BSI (Grande-Bretagne), DIN (Allemagne), SIS (Suède), UNI (Italie), de même qu'avec le Comité européen de normalisation (CEN à Bruxelles).

Le BNBA a également des contacts dans les principaux centres étrangers du bois et de l'ameublement : CTIB (B) - BAM, LGA (D) - TRADA, FIRA, BRE (GB) - TNO (NL) - CTIMM (P) - AITIM, AIDIMA (E) - TRATEK (S) - ITL, CATAS (I) - etc.

Le BNBA entretient des relations privilégiées avec le BIFMA (USA) avec qui ont été passés en 1996 des accords d'informations réciproques sur l'évolution des normes françaises et américaines pour le mobilier de bureau.

■ Les points forts en 1996

Bois et produits dérivés du bois

La normalisation du bois et de ses produits dérivés représente 68 % des activités normatives du CTBA.

Répartition des activités "bois" du BNBA

Bois ronds/bois sciés :	25%
Palettes - emballages :	2%
Parquets - Lambris - Bardages : ...	25%
Menuiserie :	15%
Machines à bois :	4%
Finition/collage :	1%
Panneaux :	11%
Structure :	7%
Durabilité :	10%

© 1997 - L'Essai - Revue technique

• Portes, fenêtres et autres menuiseries en bois

Le BNBA assure la présidence du Comité technique européen CEN/TC 33 - *Portes et fenêtres*. Bien que représentant un atout positif, cette responsabilité sous-tend la nécessité d'entreprendre de nombreuses actions telles que :

- la coordination entre les six différents groupes de travail et le respect du programme (environ 150 projets inscrits),
- les liaisons parfois délicates avec d'autres comités techniques européens (comités horizontaux ou comités produits),
- l'examen des mandats communautaires, en vue de leur application dans le système normatif.

Ce travail a été réalisé soit par le président lui-même, soit par l'intermédiaire du groupe de coordination des animateurs des différents groupes de travail, dont le BNBA assure la gestion.

Les travaux CEN

La plupart des projets a dépassé le niveau de l'enquête CEN (38 sur 52), puisque 19 ont atteint ou vont circuler au vote formel. L'année 1996 a été une année de concrétisation technique. Une bonne dizaine de normes européennes devraient être publiées en 1997. Les groupes de travail GT1 (fenêtres) et GT2 (portes) vont se pencher sur deux thèmes principaux : les normes de produits et les normes de classification en liaison avec les Tcs horizontaux (feu - thermique - acoustique).

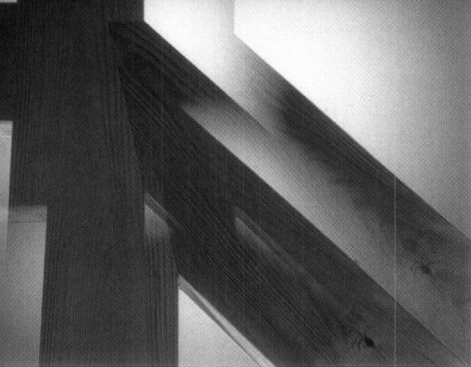
À noter que les quatre textes concernant la résistance à l'effraction (pr ENV 1627-1, 1628-1, 1629-1, 1630-1) ont été acceptés pour être publiés en tant que normes expérimentales. Pendant les trois années d'expérimentation, la France devra vérifier l'applicabilité de ces documents.



Les travaux français

La commission Miroir, Portes et fenêtres a commencé à analyser le contenu de la collection des normes françaises existantes afin d'entamer des actions sur leur devenir, compte tenu des travaux européens en cours. Le BNBA s'engage, dès 1997, dans un travail de longue haleine pour remanier les normes qui resteront françaises.

Pour répondre à une demande de la profession et suivre l'évolution des techniques, l'élaboration de la norme expérimentale XP P 23-310 *Fenêtres, portes-fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés en bois - Vitrages en atelier* a été remise à l'AFNOR en mai 1996. En relais à cette norme, la même commission de normalisation a établi un document CTBA : *Pose de vitrages en usine et en atelier - Recueil des procédures de qualification des fenêtres certifiées*. Ces deux documents indissociables ont été publiés en 1997, le premier par l'AFNOR, le second par le CTBA.



• Bois ronds et bois sciés

Le BNBA gère le Comité technique européen CEN /TC 175 : *Bois sciés et bois ronds*, dont la présidence (Président de la Fédération nationale du bois - FNB), l'animation (BNBA) et le secrétariat (BNBA) sont assurés par la France. Dans ce cadre, le BNBA a organisé la réunion plénière annuelle qui a eu lieu à Dublin les 18 et 19 avril 1996.

Les travaux CEN

Sur 68 projets programmés, 39 ont été soumis à enquête et 21 d'entre eux ont atteint le stade du vote formel. La norme EN 942 *Bois dans les menuiseries - Classification générale de la qualité bois (NF B 53-631)* a été publiée en 1996.

• Panneaux à base de bois

Dans ce secteur, le BNBA a assuré la gestion de divers travaux de normalisation au niveau européen, international et national.

Sur le plan européen, il a eu en charge le groupe de travail 2 : *Contre-*

plaqué (présidence ROL-Tech) qui ne s'est réuni qu'une seule fois en 1996. Il s'est également occupé du groupe de travail 7 : *Produits finis et semi-finis* (présidence ISOROY) dont les travaux ont démarré en 1996 par la mise en place d'une structure (3 TGs : *Profilés intérieurs - Panneaux surfacés mélaminés - Revêtements de sol à placage en bois*).

Sur le plan international, le BNBA a assuré la gestion des travaux de l'ISO/TC 89/SC3 : *Contreplaqué*, pour lesquels une réunion s'est déroulée en Indonésie en mai 1996.

Sur le plan national, il gère la Commission de normalisation française : *Panneaux à base de bois* qui s'est réunie cinq fois en 1996.

Les travaux CEN

Sur 88 projets, 39 ont été étudiés parmi lesquels 18 ont été soumis à l'enquête et 10 nouvelles normes ont été publiées (voir encadré). L'année 1996 a été marquée par la parution des premières normes Produits (panneaux de particules).

• Structures en bois et bois de structure

En collaboration avec le Royaume-Uni, le BNBA a assuré l'animation et le secrétariat du groupe de travail 2 (Bois massif) du Comité technique européen 124 : *Structure en bois*.

Les travaux CEN

Après l'importante publication de 1995 (14 normes), 1996 n'a vu la parution que de 2 normes (voir encadré).

• Durabilité du bois

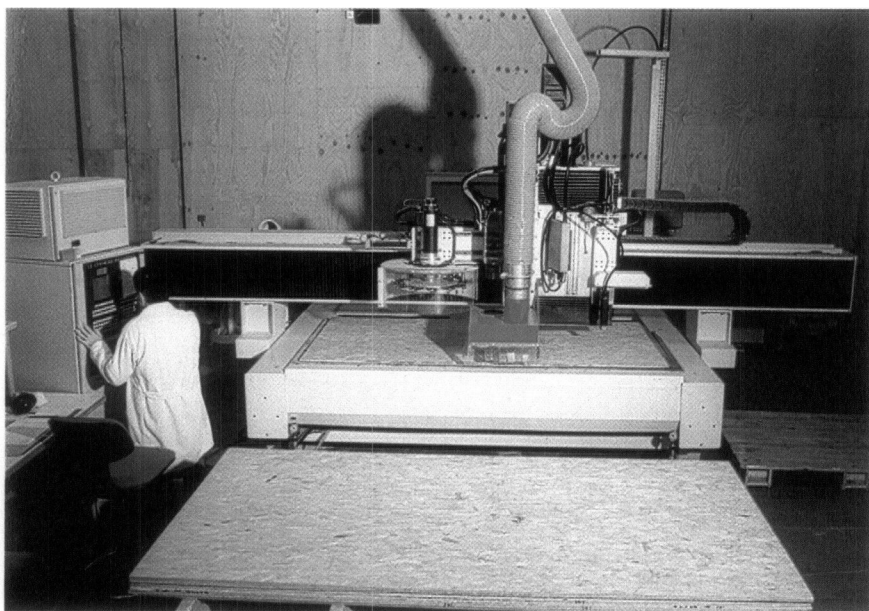
Les activités purement européennes du BNBA ont été quelque peu allégées. Les activités techniques du CEN/TC38 ont diminué. Par ailleurs, une réforme du comité européen vise à réduire les coûts de la normalisation.

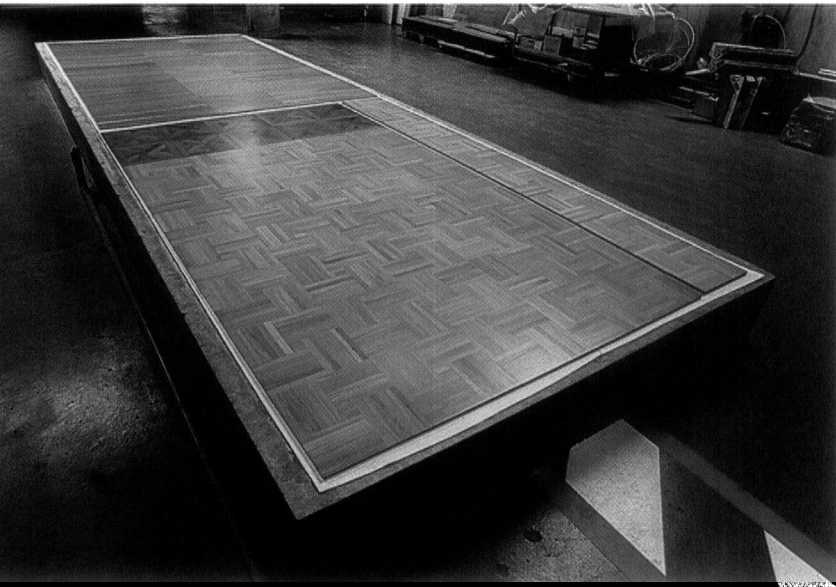
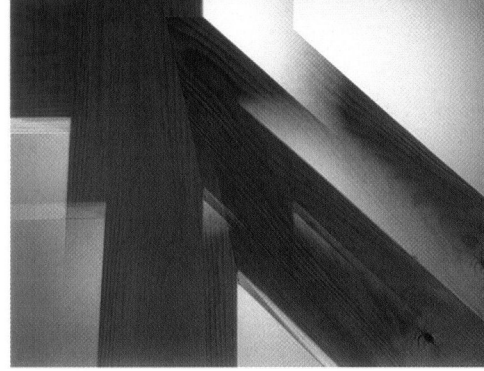
Avant la réorganisation du comité CEN/TC38, les travaux étaient répartis en 14 groupes. Le BNBA animait celui se rapportant à la *Définition des classes de risques biologiques* tandis que le CTBA en animait trois autres. Aujourd'hui, parmi les 7 groupes existants, le BNBA devient responsable du groupe *Durabilité - classification* et le CTBA abandonne l'animation des groupes précédents.

Les travaux français

Un groupe restreint d'experts a examiné en fin d'année 1996 l'ensemble des normes purement françaises et les a classées en différentes catégories d'après les critères de révision, annulation et persistance, en tenant compte de l'évolution de la collection européenne.

La quatrième partie de la norme française portant sur la durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois et la définition des classes de risques





les deux textes sur la "qualité du bois" en un seul.

Ameublement

Deuxième volet de l'activité du BNBA, l'ameublement a représenté 32 % des activités normatives du CTBA en 1996.

Répartition des activités "ameublement" du BNBA.

Domestique :	20,5%
Literie :	15%
Mobilier de cuisine :	4%
Mobilier de bureau :	24%
Mobilier d'extérieur :	12%
Mobilier de collectivité :	10%
Mobilier scolaire :	14,5%

Le BNBA a, cette année encore, consacré une grande partie de son activité aux travaux de normalisation européenne menés au sein du CEN/TC 207 *Meubles* et de ses vingt-trois groupes.

Après sept années de travail, la progression importante dans l'évolution des thèmes au programme que l'on avait déjà pu constater en 1995, s'est confirmée en 1996 puisque sur 88 sujets :

- 19 normes ont été publiées dont 5 en 1996 (voir encadré),
- 8 projets ont été soumis à l'enquête en 1996,
- 1 projet a été soumis au vote formel cette même année,
- 8 projets ont été finalisés sur le plan technique. Ils devraient être soumis au vote formel en 1997.

Les travaux CEN

• Mobilier domestique

Dans ce secteur, une avancée importante s'est manifestée en 1996 avec la mise au point technique finale de projets de méthodes d'essais méca-

d'attaques biologiques, NF B 50-100-4 *Déclaration nationale sur la situation des agents biologiques* a été publiée.

• Parquets, lambris, bardages

La poursuite des travaux engagés dans le domaine des parquets-lambris-bardages s'est intensifiée en 1996.

Le BNBA partage avec la Norvège l'animation et le secrétariat d'un groupe européen relatif aux planchers en bois, parquets compris.

Ces travaux concernent :

- une norme de terminologie,
- la mise au point de méthodes d'essai et la définition de normes de produits.

Sur le plan national, les travaux de DTUs afférents aux parquets flottants se sont poursuivis. Les autres, relatifs aux bardages en bois, ont été terminés (publication août 96).

Les travaux français

- Définition du terme "parquet"
- La commission française a trouvé une définition consensuelle du terme

"parquet", intégrée maintenant dans le DTU 51-11. Le texte devrait être publié en 1997.

• DTU 51-11 "parquets flottants"

Le calendrier de réunions initialement prévu pour le dépouillement d'enquête du texte a été difficile à tenir compte tenu des problèmes de sous-couches. Une publication devrait intervenir vers la mi-1997.

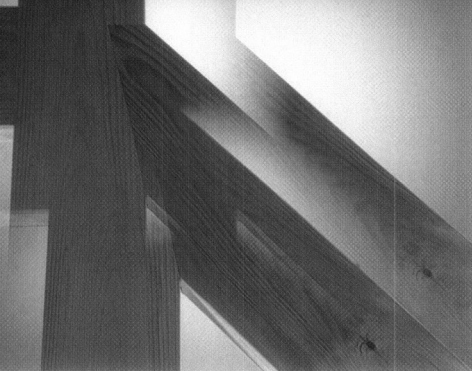
La norme française NF B 54-020 a été publiée (voir encadré).

• Emballages, palettes

Les travaux CEN

L'année 1996 a été consacrée au dépouillement des résultats des enquêtes européennes sur les quatre projets de normes concernant les dimensions préférentielles des bois ainsi que la qualification des bois dans les palettes et les emballages industriels.

Les quatre textes ont été complètement remaniés et seront proposés pour vote formel en 1997. Ils sont maintenant réduits au nombre de trois, suite à la décision de rassembler



niques des tables et sièges, ainsi qu'avec la soumission à l'enquête de deux projets couvrant les spécifications de sécurité correspondantes.

À noter également, la publication de la norme EN1022 *Ameublement domestique - Sièges - Détermination de la stabilité*.

Dans le secteur du mobilier de petite enfance, on peut remarquer :

- la publication de deux normes concernant les berceaux (EN1130 - parties 1 et 2),
- la soumission à l'enquête de cinq projets concernant les lits pliants pour enfants, les parcs et les meubles à langer (en liaison, pour ces deux derniers textes

avec le secteur de la puériculture géré par l'AFNOR),

- la décision de réviser des pré-normes européennes afférentes aux chaises hautes.

En ce qui concerne les lits et matelas (secteur pour lequel la France assure un rôle de leader), l'année 1996 a vu la finalisation des travaux avec la mise au point technique de deux projets (exigences de sécurité - caractéristiques fonctionnelles) et la publication de la norme EN1334 *Méthodes de mesure et tolérances*.

• Mobilier de bureau

La France anime les travaux dans cette spécialité. Huit projets ont particulièrement avancé. Ils concernent :

- les sièges de travail (dimensions, exigences de sécurité et méthodes d'essai),
- les tables et les bureaux (dimensions - exigences de sécurité et méthodes d'essai),
- les cloisons (exigences de sécurité et méthodes d'essai) et la publication de la norme EN 1023-1 (dimensions).

• Mobilier d'extérieur

La France joue également un rôle de leader dans ce domaine. 1996 a principalement porté sur l'étude de deux projets relatifs aux exigences mécaniques de sécurité et aux méthodes d'essai des tables et des sièges consécutivement à l'enquête européenne.

• Mobilier scolaire

Les résultats de l'enquête européenne sur le projet pr EN 1729 concernant les dimensions, les exigences de sécurité et les méthodes d'essai des tables et sièges scolaires ont entraîné, en 1996, des difficultés et retards qui devraient être comblés en 1997.

• Mobilier de collectivité

Un travail important sur les

assemblages de sièges et les sièges en rangées a été effectué. Il se poursuivra en 1997.

• Essai de comportement au feu

Les recherches inter-laboratoires européennes permettant d'approfondir les connaissances tant des sources d'inflammation elles-mêmes que de leurs conséquences dans un incendie ont continué en 1996. Les premiers résultats pourront être exploités fin 1997.

• Verre

Des travaux sur l'aspect sécurité ont débuté en 1996 sous l'égide du Danemark qui succède à la Grande-Bretagne dans ce secteur. Le BNBA, avec l'UNIFA et les professionnels du verre, suit ce dossier avec intérêt.

Les travaux français

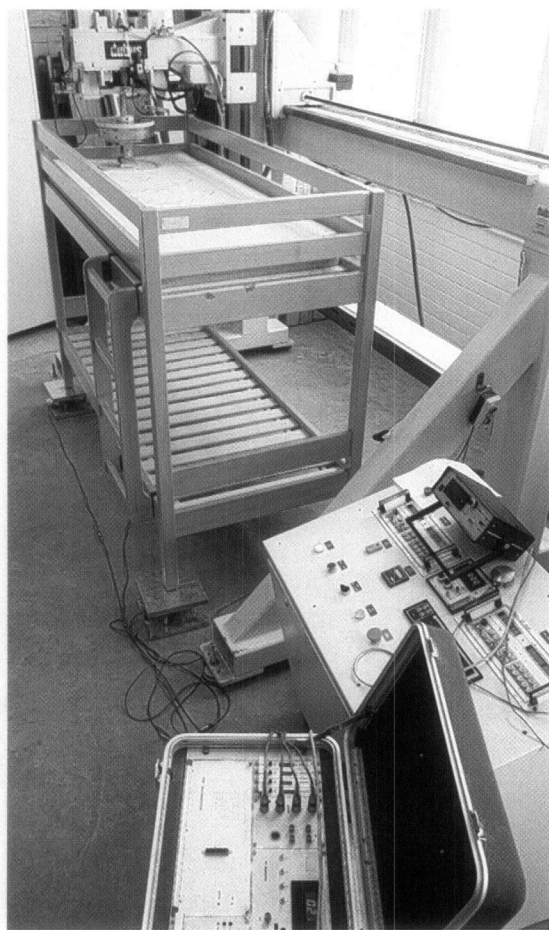
La norme NF D 62-020 concernant le mobilier de cuisine a été révisée pour reprendre les aspects performantiels non considérés dans les normes européennes.

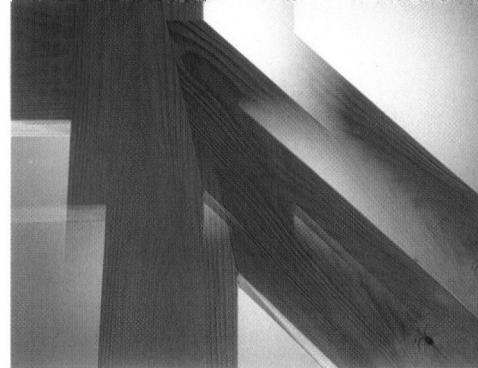
Ce texte atteint la phase finale de mise au point technique.

La norme NF D 61-040 Mobilier de bureau - Sièges - Sécurité - Dimensions - Caractéristiques générales a également été révisée. Elle nécessite encore un travail conséquent de réaménagement rédactionnel et technique.

Les travaux de mise au point d'un projet sur la sécurité des matelas pour lits de bébés abordent la phase finale de rédaction.

Le BNBA réalise chaque année et met à la disposition des professionnels des Rapports de situation thématiques faisant état de l'avancement et des tendances des travaux de normalisation dans chaque secteur d'activité de sa zone de responsabilité.





NORMES PUBLIÉES EN 1996

• *Bois ronds et bois sciés*

EN 942 Bois dans les menuiseries - Classification générale de la qualité du bois (B 53-631)

• *Panneaux à base de bois*

EN 312-1 à 4 et 6 Panneaux de particules - Exigences (B 54-114)

EN 313-1 Contreplaqué - Classification (B 54-151-1)

EN 634-2 Panneaux de particules liées au ciment - Exigences pour les panneaux de particules liées au ciment Portland ordinaire utilisés en milieu sec, humide et extérieur (B 54-130-2)

XP ENV 635-4 Contreplaqué - Classification selon l'aspect des faces - Paramètres d'aptitude à la finition Guide (B 54-170-4)

EN 717-3 Panneaux à base de bois - Détermination du dégagement de formaldéhyde par la méthode au bocal (B 51-272-3)

EN 1328 Panneaux de particules liées au ciment - Détermination de la résistance au gel (B 51-301)

• *Structures en bois et bois de structure*

NF EN 594 Structures en bois - Méthodes d'essai - Essai de raideur et résistance au contreventement des murs à ossature en bois (P 21-382)

NF EN 789 Structures en bois - Méthode d'essai - Détermination des propriétés mécaniques des panneaux à base de bois (P 21-304)

• *Durabilité du bois*

NF EN 113 Produits de préservation du bois - Méthode d'essais pour déterminer l'efficacité protectrice vis-à-vis des champignons basidiomycètes lignivores - Détermination du seuil d'efficacité (X 41-552)

NF EN 599-1 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Performances des produits préventifs de préservation du bois établies par des essais biologiques - Spécifications par classe de risque (X 40-100-1)

NF EN 1014-2 Produits de préservation du bois - Créosote et bois créosoté - Méthodes d'échantillonnage et d'analyse (T 72-071)

XP ENV 12037 Produits de préservation du bois - Essais de champ pour déterminer l'efficacité protectrice d'un produit de préservation du bois hors de contact avec le sol - Méthode avec un assemblage à joint superposé (X 41-544)

XP ENV 12038 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Panneaux à base de bois - Méthodes d'essai pour déterminer la résistance aux champignons basidiomycètes lignivores (B 51-296)

NF B 50-100- 4 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Définition des classes de risque d'attaque biologique - Déclaration nationale sur la situation des agents biologiques (B 50-100-4)

• *Parquets - Lambris - Bardages*

NF B 54-020 Revêtements de sol à parement aminoplaste thermodurcissable et âme à base de bois (Revêtements de sol stratifiés. Caractéristiques)

• *Ameublement*

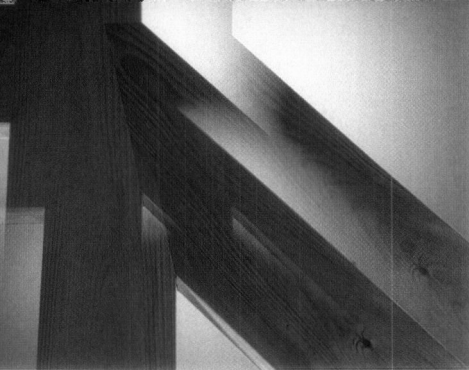
EN 1130-1 Ameublement - Berceaux à usage domestique - Exigences de sécurité

EN 1130-2 Ameublement - Berceaux à usage domestique - Méthodes d'essai

EN 1334 Ameublement domestique - Lits de malades - Méthodes de mesures et tolérances.

EN 1023-1 Mobilier de bureau - Cloisons - Dimensions

EN 1022 Ameublement domestique - Sièges - Détermination de la stabilité



COMMUNICATION - INFORMATION

Le CTBA affiche sa volonté de contribuer au positionnement des produits et des entreprises de la filière bois et ameublement sur des marchés de plus en plus concurrentiels. La promotion de ses services passe par la mise en place d'outils de gestion commerciale et la participation à des manifestations professionnelles : salons, congrès, journées d'information, conférences de presse...

Le CTBA est d'autant plus compétent qu'il a su imposer son savoir-faire dans le traitement de l'information. Son unité Veille Technologique a acquis une longue expérience en matière de collecte, d'analyse, d'enregistrement, de synthèse et de diffusion de l'information scientifique et technique.

■ Communication

Marketing direct

Le CTBA possède une base de données qui regroupe 40 000 entreprises de la filière bois et ameublement. Celle-ci permet la mise en place d'une réelle structure de marketing direct. Le faxing et le télémarketing, plus économiques et plus rapides que le mailing deviennent les outils promotionnels les plus utilisés au CTBA.

Les salons professionnels

Le Pôle Ameublement a participé activement aux salons professionnels suivants. Chaque manifestation fut l'occasion de promouvoir la marque NF Ameublement et de valoriser les prestations de services :

- **Salon du Meuble et Approfal** à Paris en janvier 1996.
- **Sisel Vert** à Paris, en juillet 1996. L'accent portait sur la présentation de la marque NF-extérieur.
- **Salon professionnel du meuble** à Nantes et **Meuropan** à Lyon en septembre 1996.



- **Educattec** à la Défense en octobre 1996. Le Pôle Ameublement exposait la marque NF-éducation. Il a également animé une conférence sur la réglementation du feu.

- **FOREXPO** à Soustons (Landes) du 5 au 7 juin 1996.

Le Département Bois et Sciage était présent à cet important salon de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Il y présentait ses actions en matière de services (diagnostics de matériels de scierie, optimisation de systèmes de production, etc.) et de formation. Le CD-ROM Xylos était en démonstration et a fait l'objet d'un vif intérêt.

Congrès et journées d'information

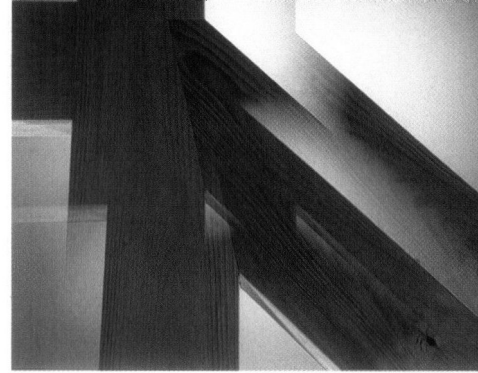
Congrès des maires de France à Paris en novembre 1996. La présentation des certifications de qualité pour le mobilier professionnel marqua l'événement.

Le Pôle Construction participait également au Congrès des maires. Ce fut l'un des moments clés de la communication en 1996. La rencontre et les échanges fructueux avec les élus locaux ont permis d'identifier les besoins des collectivités locales en matière de prescription et d'utilisation du matériau bois.

La présence du Pôle Construction à d'autres événements professionnels tels que le Congrès HLM à Bordeaux, le salon Artibat à Nantes, le salon Innobat à Biarritz contribue à enrichir les contacts avec les entreprises et à asseoir la notoriété du CTBA.

Congrès de FEFPB à Milan

Lors de ce congrès, le Pôle Construction présentait la première version du logiciel Palette. Ce logiciel de calcul des palettes en bois prend en compte les paramètres géométriques et les caractéristiques mécaniques des matériaux utilisés. Il permet ainsi une avancée dans la profes-



sion. Désormais, une méthode efficace et rationnelle fiabilise et optimise la conception des palettes en bois. Cet outil de calcul conjugue à la fois puissance, interactivité et convivialité grâce à son environnement Windows.

Colloque IUFRO (*International union of forestry research organizations*) au Québec sur le séchage du bois en août 1996

Le département Bois et Sciage a exposé l'étude sur le séchage du chêne sous vide en vapeur surchauffée. La spécificité de cette étude, effectuée dans le cadre d'un programme européen, démontre que ce procédé de séchage du chêne évite les discolorations et les dégradations mécaniques.

Colloque triennal Scanpro à Vancouver en novembre 1996

Au cours de ce colloque international, réputé leader mondial dans le domaine de l'application des hautes technologies, et plus particulièrement des scanners dédiés à l'industrie du bois, la société Escobois a développé l'application Scanwood Color. Celle-ci a été appréciée et reconnue comme une "première mondiale".

Conférence annuelle du Groupement international pour la recherche sur la préservation du bois - IRG -

à la Guadeloupe en mai 1996

La France organisait pour la troisième fois cette manifestation d'envergure internationale, et cette année, sous l'égide du CTBA. Ce fut l'occasion de faire le point sur les avancées scientifiques et techniques en matière de biodégradabilité du bois et de procédés de traitement. En cinq jours, 130 communications ont été présentées et discutées.

Cette conférence rassemblait 250 chercheurs venant de 25 nations. Ils ont accompagné 250 enfants de Guadeloupe pour planter chacun un arbre au cours de la Journée de l'arbre : Un enfant, un chercheur, un arbre. Cet événement porteur d'un symbole puissant n'a pu vivre que grâce à l'enthousiasme collectif et à l'appui technique de l'ONF.

Conférence à Arles en novembre 1996 :

Termites, enjeux et stratégies

La conférence d'Arles, siège de l'Association des villes termitées, s'est inscrite dans la droite ligne de celle de novembre 1995 tenue à Bordeaux. Cette prestation visait à coordonner l'ensemble des acteurs en vue de maîtriser l'extension des infestations de termites en France et dans les DOM-TOM.

Le secrétariat et la mise en route du groupe de réflexion sur les termites, initié par le ministère du Logement, était assuré par le Centre.

Les nouveaux aspects étudiés en 1996 ont porté sur le développement des termites dans le sud-est, la mise à jour des cartes française et d'outre-mer de la répartition des termites, une connaissance plus fine de la biologie et du comportement des insectes. Cette journée a également mis en

lumière un partage d'expériences entre plusieurs pays du monde. Tous œuvrent pour ne pas exterminer les termites, dont le rôle de "nettoyeur de la planète" est reconnu, mais pour les écarter de trois domaines d'activité : la forêt, l'agriculture et la construction où leur présence s'avère néfaste.

■ Information

Le stockage et le traitement de l'information

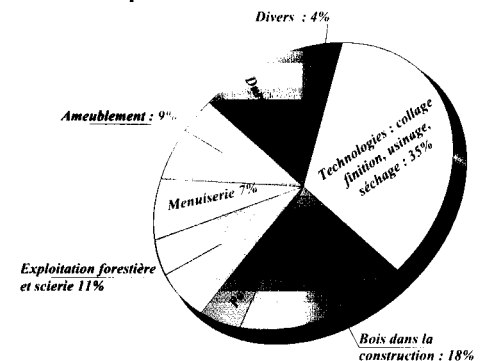
L'unité Veille technologique offre aux professionnels de la filière bois et ameublement une sélection d'informations essentielles à leur développement.

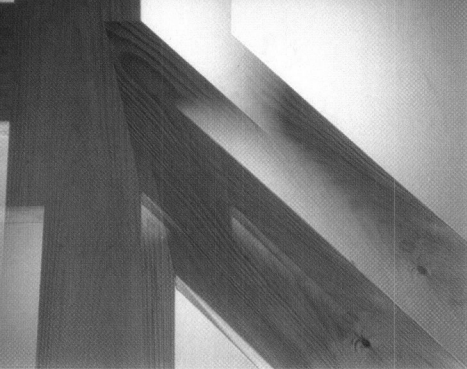
Sa bibliothèque, ouverte à tous les publics, abrite un fonds documentaire de :

- 6000 ouvrages,
- 250 revues internationales spécialisées,
- 400 rapports de recherche,
- 350 comptes rendus de congrès,
- 90 thèses,
- 4500 traductions,
- 1000 diapositives...

L'ensemble de ces ressources sont structurées dans la base de données EURODOC qui contient 17000 référé-

Répartition des domaines couverts par la base de données Eurodoc





rences et, chaque année, s'enrichit de plus de 1500 références. EURODOC réunit les documents relatifs à tous les domaines du bois, de l'ameublement et des secteurs connexes. Elle constitue une source d'information unique en France et permet des recherches bibliographiques sur des thèmes variés grâce à son système d'indexation par mots-clés. Elle est complétée par l'accès à 25 autres bases de données thématiques françaises et internationales (Pascal, Iconda, Forest, Norex, Reef, etc.) et une surveillance des publications et de brevets.

Les renseignements téléphoniques

Le service des renseignements téléphoniques a traité en 1996 environ 10000 appels. Pour mieux répondre à la demande des professionnels, le service est équipé d'un serveur vocal. Celui-ci permet de transmettre notamment toutes les listes de produits agréés par le CTBA, par télécopie en moins d'une demi-heure. Il offre aussi la possibilité à l'interlocuteur d'être mis en relation directe avec un technicien du CTBA.

L'édition

L'activité de l'édition couvre deux types de produits. D'une part, le service réalise et diffuse, sur abonnement, une revue bimestrielle d'information technique du bois et de l'ameublement : CTBA Info. D'autre part, il publie les ouvrages édités par le CTBA ou co-édités avec des éditeurs spécialisés.

En 1996, les nouveautés suivantes complètent le catalogue des publications du Centre :

- Entretien et affûtage des outils de coupe
- Le traitement curatif des bois dans la construction (CTBA/Eyrolles)
- Insectes et champignons du bois
- Xylos - les bois du monde

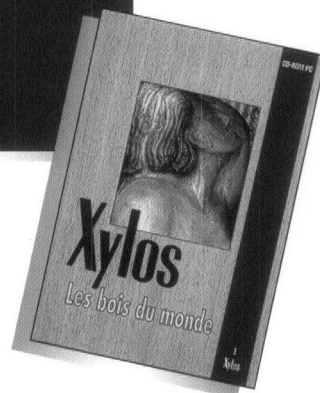
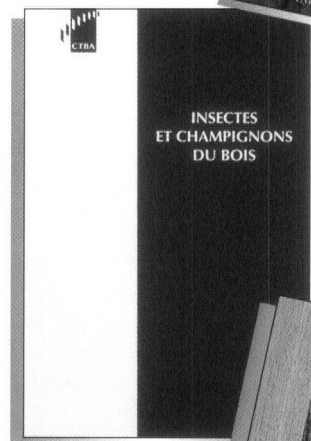
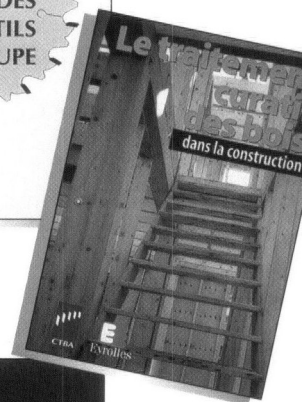
Ce CD-ROM, réalisé en collaboration avec Formabois, constitue une véritable banque de données sur les caractéristiques de plus de 350 essences de bois tempérés et tropicaux.

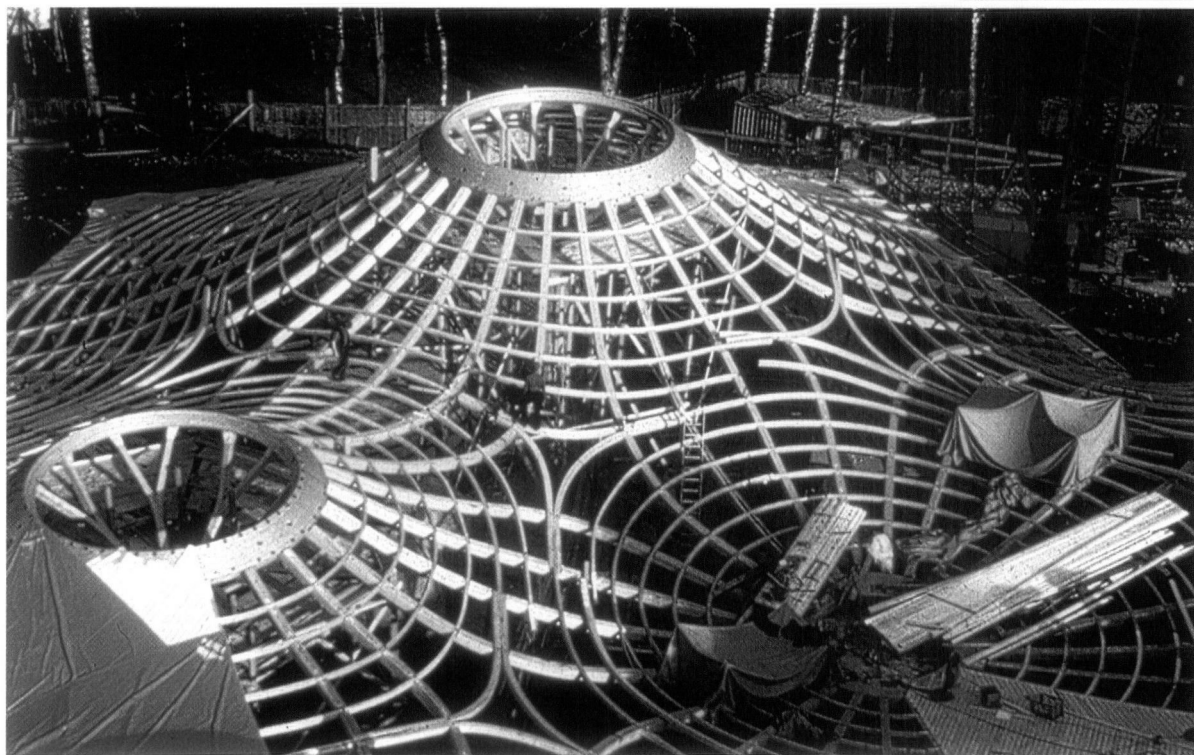
Par ailleurs, ont débuté la conception et rédaction d'ouvrages qui paraîtront en 1997 :

- Guide des essences de bois
- Tronçonneuse, débroussailleuse, taille-

haies : utilisation, entretien et sécurité

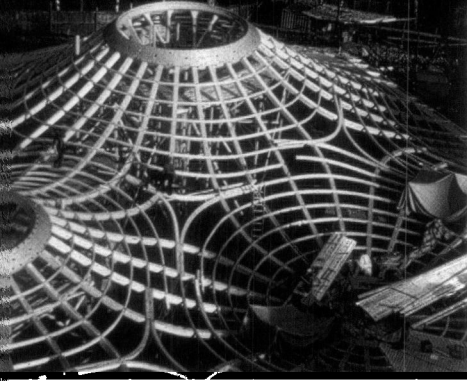
- Guide de la préservation du bois
- Guide d'emploi des panneaux dans le bâtiment
- Plans-types de poutres droites
- Guide de la sécurité contre l'incendie et l'explosion dans les industries du bois et de l'ameublement





ORGANISATION ET DONNÉES-CLEFS

Établissement interprofessionnel, le Centre technique du bois et de l'ameublement a été créé en 1952 à la demande des professionnels, conformément à la loi du 22 juillet 1948 qui a institué les Centres techniques. Depuis l'origine, le CTBA s'exerce à "promouvoir le progrès technique et à participer à l'amélioration du rendement ainsi qu'à la garantie de la qualité dans l'industrie".



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CTBA

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

• SCIEURS

Jacques BEYNEL
BEYNEL-MANUSTOCK
Vice-Président du Syndicat des Fabricants de Palettes
Aquitains
Membre du Bureau du SYPAL
Membre consultaire de la CCI

Jean-Claude SEVE
Ets MONNET-SEVE
Président Adjoint de la FNB

Philippe SIAT
Ets J & L SIAT
Membre du Bureau de la FNB

Jacques DUCERF
DUCERF S.A.
Président d'APROVALBOIS
Vice-Président du Groupement des Scieurs de Saône et
Loire et Union Régionale de Bourgogne
Membre du Bureau de la FNB

• U.I.B

Luc CHARMASSON
Président SAS CSB GIPEN
Président de la FNIBB
Président du GIE-GIPEN

Vincent PASQUET
Président du Directoire Menuiseries PASQUET
Président du SNFMI

Dominique VIRY
Directeur Général PANNOVOSGES

• UNIFA

Bernard ODINET
Président du Directoire SERIBO
Membre du CA de l'UNIFA

Hervé BOLDRON
Directeur Technique et Qualité PARISOT MEUBLES

• SYLVICULTEURS

Roland BURRUS
CLARTUS SARL
Membre du Bureau de la FNSPFS
Membre du Bureau de l'ANCRPF & de l'IDF
Président du CRPF de Franche Comté
Vice Président de l'ADIB

PERSONNALITÉS

Jacques RILLING
Directeur Scientifique du CSTB

Pierre CREYSSEL
Président de l'AFPB
Président du GIPC

Christian FANGUIN
Président de l'Union Nationale Artisanale des Charpen-
tiers, Menuisiers, Agenceurs de la CAPEB

Patrick GAY
Président d'honneur de LAPEYRE
Membre du Directoire de Poliet

Jacques RIVET
Directeur Général SOFISEB INDUSTRIES

Gérard AGNESINA
Président de l'Union Nationale Française de Charpente,
Menuiserie, Parquets
Président Directeur Général Ets AGNESINA
Président de l'Association pour le Développement et
l'Organisation de la Qualité
Vice-Président de Qualibat

Philippe MAUGUIN
Directeur de l'Agriculture & des Bioénergies ADEME
Directeur du Groupement Scientifique Agriculture pour
la Chimie et l'Energie
Secrétaire Exécutif de l'Agence Européenne pour les
Matières Premières Renouvelables (ERMA)

Jean-Rémy CAURETTE
Directeur Général SEPAM

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS TECHNIQUES DES ENTREPRISES

Francis BILLAUDEAU
Représentant de la FNCB - CFDT

Michel GARCIA
Représentant du syndicat CGC

José HUICI
Société ROL
Représentant du syndicat CGT

Jean-Marc ZENON
Représentant du syndicat FO

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

**Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de
l'Alimentation**
André GRAMMONT
Directeur de l'Espace rural et de la forêt

Représenté par :
Olivier MARTIN DE LAGARDE
Sous-Directeur des industries du bois

Ministère de l'Industrie
Jean-Pierre Falque
Directeur du Service des industries de base et des biens
d'équipement

Représenté par :
Josy MAZODIER
Chargé de la Sous-direction des matériaux

CONTRÔLEUR D'ÉTAT

Michel BEGON
Ministère de l'Économie et des Finances

Représenté par :
Yannick RICHT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Alain PORTE et Marcel GUENED
Société de commissaires aux comptes Fiduren

DIRECTION DU CTBA

Daniel GUINARD
Directeur Général

Anne BOSSY
Adjoint au Directeur Général

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DU CTBA

Jacques PARROT
Département Bois et Sciage

Rémy CHOLAT
Pôle Construction

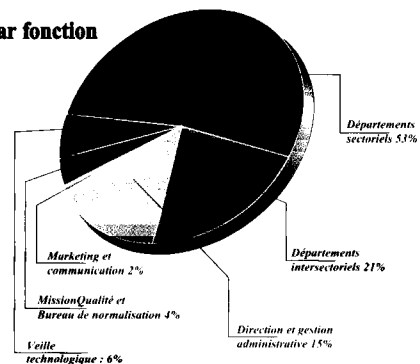
Le conseil d'administration

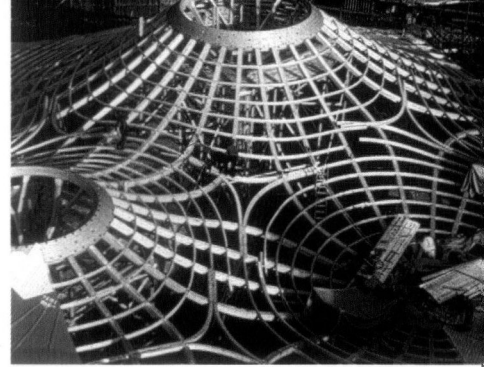
Le CTBA est géré par un conseil d'administration. (voir encadré)

Les ressources humaines

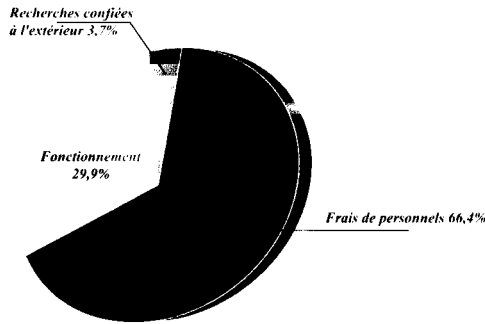
Le CTBA emploie 267 personnes. Ingénieurs, chercheurs et techniciens conjuguent leurs multiples compétences pour répondre à la complexité du matériau bois et à la diversité de ses emplois.

Répartition des effectifs par fonction





Les charges : 131,6 MF



■ Financement

Des ressources collectives et des ressources propres alimentent le financement du CTBA.

Les actions d'information, de veille technologique, de recherche, de normalisation et, d'une façon générale, les actions collectives que les PME - PMI du secteur bois ne peuvent rétribuer complètement et directement sont financées à l'aide de deux taxes : le FFN - Fonds forestier national - et le CODIFA - Comité de développement des industries françaises de l'ameublement.

Le produit de ses prestations de service auprès des entreprises constitue les ressources propres du Centre.

Les ressources collectives

Depuis 1991, le CTBA reçoit une quote-part des ressources du Fonds forestier national. En 1996, elle s'est élevée à 42 MF, un montant identique depuis 1993, représentant 29,5 % du budget. Depuis juin 1983, le CODIFA affecte au CTBA une part de la taxe parafiscale sur l'ameublement qu'il perçoit. La part attribuée est passée de 0,06 % en 1995 à 0,048 % de l'assiette en 1996, soit 9,8 % du budget du Centre.

En 1996, l'ensemble des ressources collectives ont constitué 39,3 % de la totalité du budget.

Les ressources propres

Les actions directes d'essais, de conseils, de formation auprès des entreprises, les contrats privés et publics, la certification de qualité constituent les ressources propres du CTBA. Elles se sont élevées à 61 % du budget en 1996, en progression régulière vers l'objectif de 66 %.

Les contrats publics

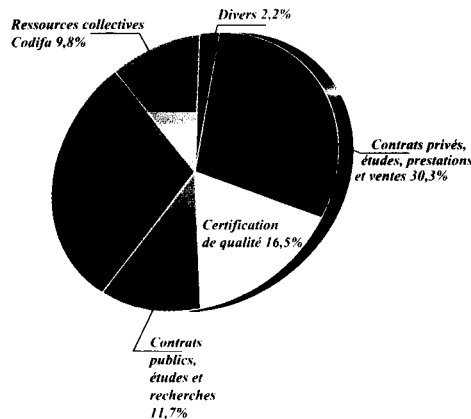
Le CTBA s'engage à réaliser avec des organismes publics (CE, État, régions) ou parapublics (EDF, Agences, etc.) des projets de recherche. Ces contrats finan-

cent la réalisation de recherches, études ou expérimentations. En 1996, leur produit a atteint 11,7 % du budget total du Centre, un niveau identique à celui de 1995.

Les prestations de service et les actions de certification de qualité

La rémunération des actions individuelles et semi-collectives de conseil, d'aide au développement auprès des entreprises représente 46,8 % des ressources du CTBA en 1996, contre 45 % en 1995.

Les ressources : 142,3 MF



■ Investissements et charges

La politique d'investissement

Le CTBA poursuit une politique d'investissements humains et technologiques. Il affirme ainsi sa volonté de s'adapter en permanence aux innovations technologiques et de se rapprocher du monde industriel. Du fait d'une conjoncture économique difficile, ces investissements se sont ralentis depuis 1992. Toutefois, en 1997, le CTBA devra relancer les investissements indispensables à la réalisation du Pôle Construction de Bordeaux.

Les charges

Les frais de personnel représentent 66,4 % des charges d'exploitation et 61,4 % du budget total du CTBA.

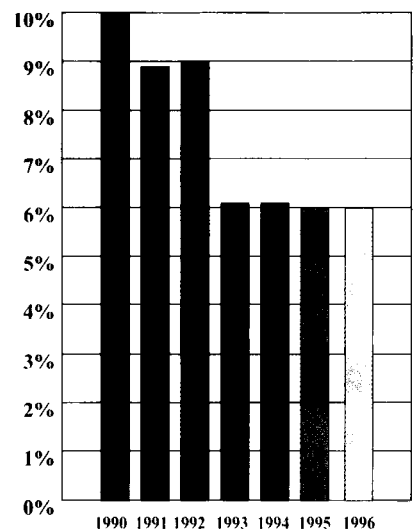
Le Centre poursuit ses actions de partenariat avec les institutions de recherche, écoles, universités, CNRS. Il leur confie une partie des travaux de recherche du programme sur des thèmes importants concernant l'industrie qui justifient un effort supplémentaire de recherche. En 1996, la somme consacrée aux recherches confiées à l'extérieur atteint 4,9 MF, soit 3,7 % des charges d'exploitation, en légère hausse par rapport à 1995.

Compte tenu de la conjoncture défavorable, les frais de fonctionnement ont été contenus.

■ Équilibre financier

L'exercice 1996 marque une nouvelle et légère progression des ressources propres malgré une conjoncture économique très difficile. Compte tenu des dotations aux provisions pour le projet d'implantation du Pôle Construction à Bordeaux, le résultat comptable est négatif à - 3,9 MF.

Évolution des investissements auto-financés dans les dépenses annuelles du CTBA



**DIRECTION
SCIENTIFIQUE**

Michel VERNOIS

Coordination
Études et Recherches
Ann HUGUET

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général : *Daniel GUINARD*
Adjoint au Directeur Général : *Anne BOSSY*
Conseiller Stratégie et Développement : *Jean-Pierre VERGNAUD*

**BUREAU
DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT**

Alain DEMANGE

Bois et Bâtiment
Christine COTTENET
Catherine COLIN

Ameublement
Brigitte CRUCHET

MISSION QUALITÉ

Patrice GARNIER

Certification
Patrice GARNIER

Assurance Qualité
Alain HOCQUET

RESSOURCES HUMAINES
Béatrice PIN-JOENNE

FINANCES ET GESTION
Didier DUFRESNE

LOGISTIQUE
Guy BASCLE

JURIDIQUE
Marie-Christine FAVA

**MARKETING
COMMUNICATION
INFORMATION**

Pascal FELUS

Marketing et développement
Didier SERRANT

Communication
Fabienne GROSSMANN

Eurodoc
Veille technologique
Valérie BLANC-GOURVES

Edition
Didier LURO
Françoise VIGIER

**BOIS
ET AMEUBLEMENT**

Nicolas de MENTHIÈRE

Développement
Philippe FERRO

Classement des sciages
André HOCQUET

Exploitation forestière
Projets
Éric CONSTANTIN

Exploitation forestière
Appui technique
Jean BAYLOT

Conseil scierie
Christophe VERDET

Séchage
Daniel ALÉON

Produits et commercialisation
Patrice CHANRION

Certification
Philippe FERRO

CONSTRUCTION

Georges-Henri FLORENTIN

Développement
Pierre BONFILS

Certification
Pierre PONCELET

Environnement BIOTEC
Alain JERMANNAUD

Études et Recherches
Frédéric ROUGER

Conseil Innovation
Appuis techniques
Denis BAJOLET

Laboratoires d'essais
Denis BAJOLET

- *Caractérisation des bois*
Jean-Denis LANVIN

- *Chimie*
Florence AVAT

- *Biologie*
Danièle DIROL

- *Mécanique*
Mohamed KHEBIBECHE

- *Physique*
Bernard FALANDRIN

Assurance qualité
Michèle VIDAKOR

Établissements de Paris et Bordeaux

AMEUBLEMENT

Pierre PARISOT

Développement
Jean-Claude PETIT

Conception
produits nouveaux
Essais feu-textile
Jean-Marc BARBIER

Essais meubles-sièges
litterie-composants
Jean-Baptiste GAULT

Finition
Yves-Noël HACQ

Gestion et techniques
industrielles
Jacques JUAN

Gestion qualité
Jacques RIOBE

Certification
Jean-Claude PETIT

PRODUCTIQUE

*Jean-Pierre VERGNAUD**

Développement
commercial
Régis BUSSY

Études et réalisations
industrielles
Raphaël VÖGRIG

Établissement de Pont à Mousson

*Intérim



**CENTRE TECHNIQUE
DU BOIS
ET DE L'AMEUBLEMENT**

10, Avenue de Saint Mandé
75012 Paris
Tél. 01 40 19 49 19 - Fax 01 43 40 85 65
Minitel 3616 CTBA
Serveur vocal : 08 36 69 00 12

Allée de Boutaut
BP 227 - 33028 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 39 80 79 - Fax 05 56 39 75 45

Pôle Productive
Rue de Blénod
Maidières - 54700 Pont-à-Mousson
Tél. 03 83 83 23 33 - Fax 03 83 81 11 59